

**Le 18 septembre dernier nous avons toutes et tous reçu une « convocation à une formation à distance asynchrone » portant sur le thème de la laïcité • Tous les personnels de l'académie d'Aix-Marseille sont donc enjoins de se connecter entre le 19 septembre et le 20 décembre 2015, depuis leur lieu de travail ou leur domicile, pour suivre un programme de formation de 3h sur une plate-forme numérique bien connue des collègues du 1er degré : M@gistère • Nous y sommes particulièrement opposés, en voici quelques raisons • Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles nous y sommes particulièrement opposés •**

Dès 2013 le ministère a imposé, sans aucune concertation, de nouvelles modalités de formation pour les enseignantEs, en instaurant ce système numérique à distance présenté comme une grande innovation par un ministère désireux de faire rentrer de plain-pied l'école dans « l'ère du numérique ». Dans la réalité c'est surtout un moyen supplémentaire pour le gouvernement d'enfoncer un peu plus l'Éducation nationale dans l'ère de l'austérité. Voilà que grâce à deux ou trois clics, on peut dorénavant faire l'économie de formations de terrain durant lesquelles les enseignantEs se rencontrent et discutent. Finis les cours annulés, finis les frais de déplacement, vous pourrez désormais vous former de chez vous et sur votre temps libre. Libres, on vous dit !

Pratique. Derrière l'argument technologique, ce nouvel outil permet donc pour le ministère de réduire les coûts de la formation et d'en faire peser une partie sur le dos des personnels. La conséquence pour nous c'est bien entendu une augmentation de la charge de travail et un empiètement, toujours plus grand, de notre vie professionnelle sur notre vie privée. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) du ministère a émis un avis défavorable quant à ce dispositif, reconnaissant « les nombreux problèmes posés par cette formation à distance ». Selon le Comité, cette formation ne peut se faire que sur la base du volontariat. Si on en croit les déclarations récentes, cet avis devrait être suivi par le ministère. Pour l'instant. Seul hic, ces formations s'inscrivent parfois dans un parcours plus large. Pour suivre correctement le reste du programme en présentiel, il faut donc avoir participé à l'étape numérique.

Aucune sanction ne saurait donc être prise par le ministère pour celles et ceux qui ne « ne veulent pas entrer dans ce dispositif » mêlant habilement formation et évaluation des enseignantEs. En effet un autre écueil de la plate-forme M@gistère c'est qu'elle peut se transformer en véritable outil de contrôle et de surveillance. Outre le fait que toutes nos connexions et nos activités en ligne soient enregistrées et consultables par la hiérarchie, l'expérience dans le 1er degré révèle des usages inquiétants. Les IEN y sont parfois tentés de faire le lien entre l'activité de formation et les effets dans la classe, d'autant que ce sont ces mêmes IEN qui imposent les modules de formations parmi un choix restreint. Or le glissement vers une pédagogie imposée par le haut et faisant des enseignantEs de simples exécutantEs, n'est pas propre au seul 1er degré.

La nature même de ces formations a légitimement de quoi renforcer nos inquiétudes à ce sujet puisque contrairement aux formations en « présentiel », il n'y a pas ici d'espace pour le débat, pour la confrontation et les échanges entre théorie et pratique, ni non plus de place pour le partage des expériences. Ce ne sont pas les quelques forums mis en place qui nous feront croire le contraire. C'est d'autant plus alarmant quand il s'agit d'un thème aussi important que celui de la laïcité, et ce alors même que ce principe est largement récupéré, dévoyé et instrumentalisé à des fins politiques. Bien avant les attentats de janvier 2015, ce principe, largement détourné, a servi de fer de lance à un discours islamophobe assumé, d'abord de la part de l'extrême-droite et d'une partie de la droite, avant de se répandre insidieusement dans des franges de la population moins enclines à ce type de discours. Les institutions elles-mêmes, à travers leurs représentantEs, appliquent parfois une laïcité à géométrie variable et force est de constater que la psychose s'étend au sein même de l'école.

**S'il est clair que les besoins en formation sur ce principe sont grands dans notre profession, le ministère nous doit plus qu'un simple diaporama au rabais sur la question. Nous avons besoin de nous voir, de débattre et d'échanger, calmement, à partir de nos expériences de terrain, loin de l'agitation médiatique et des gesticulations politiques.**